
N°2.2 Maîtriser les fondamentaux en matière de fiscalité agricole

FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Objectifs :

Cette formation "initiation" a pour objectif de découvrir l'environnement fiscal de l'entreprise agricole. Ce deuxième module portera principalement sur la fiscalité agricole et mérite d'être complété du module droit rural (2.1) et du module social (2.3).

Pré-requis :

Connaissances générales du secteur agricole.

Durée : 1 jour - 7 H 30

Animateur : Un Avocat spécialisé en droit rural

Tarif par participant :

Prochaine date à partir d'octobre 2021

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

CONTENU

Introduction : présentation de la formation, du formateur tour de table des objectifs (20 minutes)

Matin : 1 pause de 20 à 25 minutes en présentiel, ou 2 pause de 10 à 12 minutes en distanciel

- 1. Les conditions de passage au bénéfice réel**
- 2. Détermination du micro-BA**
- 3. Obligations impliquées par le régime du BA normal**
- 4. Obligations impliquées par le régime du bénéfice réel simplifié**
- 5. Détermination du BA**
 - Immobilisations
 - Stockes
 - Aides PAC
- 6. Plus-values exonération de l'article 151 septies du CGI**
- 7. Les Options**
- 8. Changement de régime d'imposition**
- 9. Particularités**
 - DEP
 - Revenus exceptionnels
 - Abattements JA
 - A valoir social
 - Déficit agricoles

Quiz d'évaluation des acquis, correction avec l'animateur, réponses aux questions

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION

Moyen pédagogique :

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation

Exposé théorique

Echanges d'expériences

Etude de cas concrets

Document remis :

Remise du support de formation projeté

Remise d'un support papier exhaustif

Suivie de l'exécution et évaluation des résultats

Feuille de présence

Quiz en salle avec remise du corrigé

Questionnaire d'évaluation et de satisfaction de la formation

Source URL: <http://formation.uneca.fr/presentation-des-benefices-agricoles>